



SARL FABI

Forme juridique au capital de 8.000 € - RCS Troyes 795 384 825

Siège social : 12 place Jean Jaurès, 10000 Troyes

Tél : 03.25.43.30.90 - E-mail : troyes@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 77 795384825 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n° T et G (et n°209) délivrée(s) par la préfecture de Troyes 10000 – Activité(s) : Transaction (et Gestion) - Garantie financière Transaction et Gestion (*) : CEGC 128 rue de la Boetie 75378 Paris. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.

Ventes – Barème à compter du 1 novembre 2013

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 90.000 €	10% mini 5.000€
De 90.001 € à 150.000 €	9%
De 150.001 € à 190.000 €	8%
De 190.001 € à 300.000 €	7%
De 300.001 € & plus	6%

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



SARL FABI

Forme juridique au capital de 8.000 € - RCS Troyes 795 384 825

Siège social : 12 place Jean Jaurès, 10000 Troyes

Tél : 03.25.43.30.90 - E-mail : troyes@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 77 795384825 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n° T et G (et n°209) délivrée(s) par la préfecture de Troyes 10000 – Activité(s) : Transaction (et Gestion) - Garantie financière Transaction et Gestion (*) : CEGC 128 rue de la Boetie 75378 Paris. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.

Locations – Barème applicable à compter du 15 septembre 2014

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989

	Honoraires dus par le locataire			Honoraires dus par le bailleur		
	Constitution du dossier, visites, rédaction du bail	Etat des lieux	Total	Constitution du dossier, visites, rédaction du bail	Etat des lieux	Total
Surface inférieure à 45 m ²	8 € / m ²	3€ / m ²	11€ / m ²	8 € / m ²	3€ / m ²	11€ / m ²
Surface comprise entre 45.01 et 80 m ²	7 € / m ²	3€ / m ²	10€ / m ²	7 € / m ²	3€ / m ²	10€ / m ²
Surface comprise entre 80.01 et 100 m ²	6 € / m ²	3€ / m ²	9 € / m ²	6 € / m ²	3€ / m ²	9 € / m ²
Surface supérieure à 100.1 m ²	5 € / m ²	3€ / m ²	8 € / m ²	5 € / m ²	3€ / m ²	8 € / m ²

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels :

10% HT du loyer triennal, soit 11,96% TTC à la charge du preneur.

Commerciaux :

10% HT du loyer triennal, soit 11,96% TTC à la charge du preneur.

Gestion locative

Honoraires de gestion :

6,5% HT mini du loyer mensuel HC, soit 7,77% TTC ; à 7,5% HT maxi du loyer mensuel hors charges soit 8,97% TTC, à la charge du mandataire bailleur.



SARL FABI

Forme juridique au capital de 8.000 € - RCS Troyes 795 384 825

Siège social : 12 place Jean Jaurès, 10000 Troyes

Tél : 03.25.43.30.90 - E-mail : troyes@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 77 795384825 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n° T et G (et n°209) délivrée(s) par la préfecture de Troyes 10000 – Activité(s) : Transaction (et Gestion) - Garantie financière Transaction et Gestion (*) : CEGC 128 rue de la Boetie 75378 Paris. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 **et de l'arrêté du 3 octobre 1983**

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°8700 / 763902T ouvert auprès de la banque LCL

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.



NOTICE D'INFORMATION
Articles L. 111-1 à L. 111-3 du Code de la consommation

En tant que professionnels, le Code de la consommation nous impose de vous délivrer les informations ci-dessous.

La signature de ce document d'information ne vous engage au paiement d'aucune somme.

La présente notice vous est remise pour satisfaire à l'obligation légale d'information des consommateurs préalablement à la réalisation d'une prestation de service ou à la signature d'un contrat.

Les caractéristiques essentielles de nos services vous ont été exposées par les collaborateurs de l'agence. En outre, vous pouvez prendre connaissance de la liste des prestations que nous vous proposons en consultant notre affichage en agence.

INFORMATIONS SUR L'AGENCE

Nom, statut et forme juridique : **SARL FABI**.....
Au capital de **8.000€**.....
Franchisé indépendant Laforêt
RCS Ville : **TROYES**..... N° TVA intracommunautaire:..... **FR 77 795 384 825**.....
Siège social : **12 place Jean Jaurès**.....
Numéro de téléphone de l'établissement diffusant la présente note: **03.25.43.30.90**.....
Courriel de l'établissement diffusant la présente note : **troyes@laforet.com**.....
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.
Titre (s) professionnel(s) : Agent immobilier (ou) Agent immobilier et administrateur de biens
Soumis à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et au décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 (consultable sur <http://www.legifrance.gouv.fr/home.jsp>)

Carte(s) professionnelle(s) n°.....**209**.....délivrée(s) en France par la préfecture de **l'AUBE, Place de la Libération, 10000 Troyes**.

Titulaire d'une Garantie financière Transaction (et Gestion le cas échéant) [cf votre carte professionnelle]
Noms et coordonnées du (ou des) garant (s) [cf votre carte professionnelle] :..... **CEGC 128 rue de la Boétie 75008 PARIS**
Couverture géographique de(s) la garantie(s) financière(s) : **FRANCE**.....(Cf. les clauses de votre contrat)....

Titulaire d'une assurance en responsabilité professionnelle.
Nom et coordonnées de l'assureur :..... **CEGC 128 rue de la Boétie 75008 PARIS**
Couverture géographique de l'assurance de responsabilité professionnelle :..... **FRANCE**.....
(Cf. les clauses de votre contrat)

En cas de litige, la législation applicable sera la loi française et la juridiction compétente sera
(à compléter uniquement si le client agit en qualité de commerçant et que le mandat stipule une clause attributive de juridiction)

Les informations ci-après relatives aux partenariats et aux codes déontologiques sont à transmettre sur demande du consommateur. Vous pouvez les intégrer dans un document unique avec les informations obligatoires ou les transmettre, dans un deuxième temps, uniquement à ceux qui en font la demande.

Liste des informations complémentaires :

- *En cas activités pluridisciplinaires et/ou de partenariats directement liés au service proposé les indiquer avec mention des mesures prises pour éviter les conflits d'intérêts (ex : locaux distincts, exercice indépendant, absence de lien capitalistique, caractère facultatif...),*
- *La mention des éventuels codes de conduite auxquels vous êtes soumis (ex : code déontologique d'un syndicat ou organisme professionnel), l'adresse électronique à laquelle ils sont consultables, et les informations sur les conditions de recours extrajudiciaire (amiable ou arbitrale).*

Remis le :
(date de la main du consommateur)

Signature du consommateur :